



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE RENOVATION DU CLOS
ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE
(RELANCE) - LOT N°2 B - SERRURERIE -
FERRONNERIE PASSE AVEC LA SOCIETE
FERRONNERIE PICARD DUBOSCQ**

**DÉCISION N° DM-20-303
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au journal Le Moniteur le 14 août 2020 et publié au profil acheteur de la Ville relatif au marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville (relance) lot n°2 B : Serrurerie - Ferronnerie ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 7 octobre 2020 favorable à l'attribution du marché de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville (relance) – lot n°2 B : Serrurerie - Ferronnerie, à la société FERRONNERIE PICARD DUBOSCQ, ayant présenté l'offre la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville (relance) lot 2b : Serrurerie - Ferronnerie avec la société FERRONNERIE PICARD DUBOSCQ domiciliée – ZA du Pallis – 1 rue Pierre Hacquebec – 50 560 GOUVILLE SUR MER, représentée par Monsieur DUBOSCQ Thierry, Président Directeur Général.

Le montant du marché s'élève à 514 084,70 € HT (616 901,64 € TTC) décomposé comme suit :

- Tranche ferme - Façade EST - Façade NORD : 229 726,20 € HT (275 671,44 € TTC) ;

- Tranche optionnelle n°1 - Façade OUEST - Façade SUD : 116 892,50 € HT (140 271,00 € TTC) ;

- Variante exigée n°1 - Restauration des menuiseries métalliques complémentaires : 167 466,00 € HT (200 959,20 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201124-lmc1H7878H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/12/2020
Date de Publication : 01/12/2020